

Licence professionnelle Gestionnaire de système informatique d'entreprise (GSIE)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestionnaire de système informatique d'entreprise (GSIE). 2016, Université de Bourgogne. hceres-02039217

HAL Id: hceres-02039217

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039217>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestionnaire de système informatique d'entreprise (GSIE)

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et techniques

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Système informatique et logiciel* (SIL) spécialité *Gestionnaire de systèmes informatiques d'entreprise* (GSIE), portée par l'UFR Sciences et techniques est implantée sur le site d'Auxerre de l'Université de Bourgogne. Elle a pour objectif de former des informaticiens spécialistes de l'administration, de l'exploitation et de l'intégration d'applications dans le système d'information (SI) des entreprises.

Deux spécialisations sont proposées aux étudiants : une spécialisation vers l'administration/exploitation de systèmes et une spécialisation vers l'intégration d'applications.

Les métiers visés sont ceux de la gestion du SI, de l'administration système et réseau et de l'intégration d'applications.

La formation est organisée en alternance sous contrat de professionnalisation principalement, en partenariat avec la branche professionnelle de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) et l'Institut des techniques d'ingénieurs de l'industrie (ITII).

La formation recrute des étudiants issus de différentes filières, en s'appuyant principalement sur des flux issus de BTS.

Synthèse de l'évaluation

La LP GSIE forme des informaticiens spécialistes de l'administration, de l'exploitation et de l'intégration d'applications dans le système d'information (SI) des entreprises. Deux spécialisations sont offertes aux étudiants : une vers l'administration/exploitation et une vers l'intégration d'applications. Ces spécialisations correspondent à des certifications professionnelles de la métallurgie (CQPM).

La maquette propose quatre unités d'enseignement (UE) académiques dont trois forment un tronc commun et une correspond à la spécialisation. Elles sont complétées par les UE « projet tutoré » et « stage ».

La formation est bien insérée dans son environnement universitaire. D'une part, le vivier d'étudiants de la Bourgogne lui permet de recruter à bac+2 des étudiants issus de différents BTS du secteur industriel, quelques L2 du domaine scientifique, complétés par des étudiants issus de DUT. D'autre part elle se positionne de façon complémentaire aux autres formations de même type, par exemple celles du site de Dijon (LP Systèmes Intra/Extranet pour l'Entreprise - SIEE).

La formation est organisée en alternance sous contrat de professionnalisation principalement (quelques apprentis), en partenariat avec la branche professionnelle de l'UIMM et l'ITII.

Ce lien fort avec l'environnement socio-professionnel rend la formation efficace, en particulier elle permet une insertion professionnelle intéressante pour des étudiants venant de formations à Bac+2.

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique organisée et diversifiée. Une très large part des enseignements sont assurés par des professionnels du domaine (environ 2/3), le dernier tiers étant assuré par des enseignants-chercheurs de l'université. Ce taux est à surveiller et ne doit pas diminuer, en particulier pour les enseignements d'informatique.

Les effectifs sont d'environ 18 à 20 étudiants par an, avec une diminution notable sur la dernière année (2014-2015). L'évolution de ces effectifs devra être observée et analysée dans les années à venir.

Le taux de réussite est bon (90 à 100 %). L'insertion professionnelle est bonne et les poursuites d'études, un peu élevées, sont malgré tout maintenues dans des proportions raisonnables.

On peut regretter globalement un dossier assez peu précis sur certains points importants. Par exemple, on manque de détails sur l'évaluation des étudiants, sur le suivi des compétences, sur le rôle concret du conseil pédagogique, ainsi que des informations qualitatives et analysées des emplois occupés par les diplômés.

Points forts :

- Un partenariat fort avec l'environnement socio-économique.
- Des enseignements cohérents avec les compétences attendues par les entreprises.
- Taux de réussite et taux d'insertion professionnelle de bon niveau.

Points faibles :

- Une baisse des effectifs, qui ne semble pas due à des causes conjoncturelles.
- Une part des enseignements de spécialité réalisée par des enseignants et enseignants-chercheurs de l'université un peu faible.

Recommandations

La formation fonctionne bien du point de vue de l'insertion professionnelle, mais les poursuites d'études doivent être surveillées dans les années à venir. L'évolution des effectifs doit également être particulièrement observée et devra sans doute conduire à une réflexion sur le positionnement de la formation. La part d'enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs de l'université, en particulier dans le domaine de spécialité, devrait être augmentée.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La LP SIL spécialité GSIE a pour objectif de former des informaticiens spécialistes de l'administration, de l'exploitation et de l'intégration d'application dans le système d'information des entreprises. Les métiers visés sont ceux de la gestion du SI, de l'administration système & réseau et de l'intégration d'application. La formation est organisée exclusivement en alternance, en partenariat avec la branche professionnelle de l'UIMM et l'ITII. La maquette propose 4 UE académiques dont 3 forment un tronc commun et 1 forme une spécialisation soit vers l'administration/exploitation, soit vers l'intégration d'applications. Cette spécialisation est construite sur la base de 2 Certificats de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM). Le tronc commun comprend 2 UE techniques et 1 UE orientée vers l'entreprise. Elles sont complétées par l'UE « projets tutorés » et par l'UE « stages ». Le cursus proposé est cohérent avec les objectifs de formation.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La LP GSIE est localisée à Auxerre et l'UB offre un environnement universitaire immédiat qui sert de vivier de candidats : au niveau L2, mais aussi au niveau de trois IUT (Dijon, Creusot et Châlon-sur-Saône). La LP est positionnée de façon clairement complémentaire aux autres LP de l'UB et de la ComUE UBFC. Elle propose un débouché intéressant à bac+3 pour des étudiants de L2 et/ou de différents DUT (info, réseaux et télécommunications) ou BTS. Elle est bien insérée sur le site d'Auxerre. Il existe un partenariat fort avec la branche professionnelle de l'UIMM qui alimente notamment la réflexion sur les besoins et contenus de formation et fournit des contrats d'alternance. Dans ce sens, la formation est bien insérée dans son environnement socio-économique, par ailleurs très peu décrit dans le document.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la formation est guidé par son fonctionnement exclusivement en alternance au sein d'une structure, ITII Bourgogne, partenaire de quatre chambres syndicales de la métallurgie de Bourgogne. D'un côté, un conseil d'administration, définit les besoins et d'un autre côté, une commission pédagogique, qui se substitue au conseil de perfectionnement, définit les contenus pédagogiques. Cette structuration semble pertinente dans le contexte de la formation et devrait assurer l'articulation nécessaire entre industriels et universitaires.</p>

	<p>L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires et de professionnels dont la coordination est assurée par le responsable universitaire de la formation. En termes de volume horaire, l'enseignement est assuré aux deux tiers par des professionnels et au tiers par des universitaires. Cette proportion est inhabituelle, et est sans doute due au système de certification associé à la formation. De plus, le nombre d'heures relevant de la spécialité informatique enseignées par des enseignants-chercheurs est faible (à peine plus de 100 heures sur un total de 450 heures de présentiel).</p> <p>Une réflexion conduisant à un rééquilibrage vers plus d'enseignement universitaire devrait être menée. Les enseignants-chercheurs pourraient ainsi faire bénéficier la formation de résultats de recherche et lui garantir la prise en compte de technologies récentes.</p>
Effectifs et résultats	<p>L'effectif maximum de 36 étudiants n'a jamais été atteint sur la période et la moyenne effective est de 18 alternants. Ce bon chiffre global laisse tout de même apparaître une tendance à la baisse, puisque la dernière promotion n'est que de 13 étudiants. Il semble que la concurrence locale et récente d'autres formations en apprentissage en soit la cause. Entre 2011 et 2014, les BTS représentent 50 % des effectifs recrutés.</p> <p>Le taux de réussite est bon et les poursuites d'études sont maintenues à un niveau un peu élevé, mais raisonnable (< 25 %).</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle est très élevé (même si le taux d'embauche à l'issue de l'alternance (30 %) peut poser question) : le texte donne un taux de 100 % à six mois, plus optimiste que les données chiffrées.</p> <p>Les tableaux de données sur l'insertion professionnelle sont peu fournis. Compte-tenu des effectifs limités, on peut attendre un meilleur taux de réponse.</p>

Place de la recherche	<p>En tant que formation professionnalisante de niveau BAC+3, la licence GSIE n'a pas de lien direct avec la recherche si ce n'est par la présence d'enseignants-chercheurs attachés au laboratoire Laboratoire électronique informatique et image LE2I dans l'équipe pédagogique.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La LP est une formation en alternance dont les contenus sont construits en partenariat avec la profession.</p> <p>Plusieurs certifications professionnelles sont proposées par la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CQPM : administrateur réseaux • CQPM : chargé de projet informatique <p>Ainsi que les certifications liées à des technologies particulières (cisco, ITIL (Information Technology Infrastructure Library)).</p> <p>La fiche RNCP est complète, mais peu synthétique.</p>
Place des projets et stages	<p>Dans le cadre de l'alternance, le projet tutoré consiste en la production d'un rapport sur un projet industriel annuel. Il est évalué par un enseignant universitaire.</p> <p>Le stage correspond aux périodes de formation en entreprise. Il est évalué par un rapport écrit et une présentation orale.</p> <p>Une évaluation par le tuteur en entreprise est également prise en compte.</p> <p>Les règles de notation sont clairement énoncées, ainsi que le poids respectif de chaque élément (rapport de stage, soutenance...).</p>
Place de l'international	<p>De par son organisation exclusivement en alternance, cette formation offre peu d'opportunité de séjours à l'étranger pour ses étudiants.</p> <p>Sans que cela soit chiffré, des étudiants étrangers ont déjà candidaté à cette licence professionnelle.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement s'effectue au niveau III : L2, DUT, BTS ou CPGE.</p> <p>La sélection s'opère sur dossier + entretien de motivation/orientation. L'admission définitive est conditionnée à l'obtention d'un contrat de professionnalisation.</p> <p>Il n'y a pas d'indication dans le dossier sur des modalités de remise à niveau, adaptation de parcours ou aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Accessible en alternance (sous contrat de professionnalisation et apprentissage), cette formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le service de formation continue de l'université en assure l'accompagnement.</p> <p>Aucun détail sur les modalités de l'alternance n'est fourni.</p> <p>Le numérique est utilisé dans cette licence professionnelle via des ressources pédagogiques (cours, webinar) mises à dispositions sur un serveur, mais aussi via les ressources relevant de l'académie locale CISCO dont les quatre premières classes sont intégrées à la formation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le règlement des examens, les modalités de contrôle des connaissances et la constitution du jury, sont conformes aux textes.</p>

	<p>Il n'y a aucun détail supplémentaire dans le dossier, en particulier en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modes d'évaluations (examens, projets, dossiers, études de cas ...), • L'évaluation par l'entreprise d'accueil • L'existence d'une 2^{ème} session d'examens
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Un livret de suivi est utilisé pour faire régulièrement le point sur le déroulement du stage en entreprise, mais aussi l'évaluation des enseignements. Le tutorat universitaire/professionnel est évoqué, mais sans que son fonctionnement ne soit détaillé.</p>
Suivi des diplômés	<p>Une plateforme de suivi des diplômés rattachée à l'ITII Bourgogne effectue des enquêtes périodiques. Le tableau récapitulatif de l'insertion et de la poursuite d'études fait état de deux types d'enquêtes : nationale (2010/2011) et interne (2012-2014). Il n'est pas précisé si l'enquête interne provient de cette plateforme. Les tableaux sont globalement peu détaillés et peu informatifs.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le rôle de conseil de perfectionnement est tenu par la commission pédagogique de l'ITII Bourgogne qui se réunit trois fois par an. La formation est évaluée par les étudiants doublement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une évaluation intégrée au cahier de suivi des apprenants • une évaluation globale par un service de l'UB <p>Les résultats de ces évaluations sont analysés par le conseil de perfectionnement. Il n'y a pas de processus formel d'autoévaluation de la formation. Un retour de la part des étudiants est cependant à noter, au travers notamment du livret de suivi. Ces retours ainsi que l'avis d'un délégué étudiant, sont également pris en compte pour faire évoluer le contenu de la formation.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

